

# JUILLIAN



BULLETIN MUNICIPAL N° 67

1<sup>er</sup> semestre 2018



## RAPPEL CIVISME

Lorsqu'un container à verre est plein, prière de ne pas laisser vos bouteilles sur place...

MERCI de surveiller vos chiens car le slalom entre les crottes sur les trottoirs n'a pas vocation à devenir discipline olympique.

## ÉVÈNEMENTS À VENIR

### Fêtes locales de la Saint- Pierre

- 29, 30 et 1<sup>er</sup> juillet

### Concert église

Maitrise de la Cathédrale N D de Reims

- 7 juillet

### Forum Associations

- 8 septembre

### Octobre Rose

- 19-20 et 21 octobre

### Commémoration

- 11 Novembre

### Vide Grenier des Huskies

- 11 novembre

### Téléthon

- 30 novembre
- 1 et 2 décembre
- + 7-8 et 9 décembre

## INFORMATION ORDURES MÉNAGÈRES

Les tonnages des bacs verts sont en nette augmentation cette année. Nous payons collectivement (et non individuellement) proportionnellement au poids total annuel de déchets collectés dans le canton.

Nous engageons donc tous les habitants à adopter encore plus aujourd'hui les bon réflexes en matière de tri des déchets.



### IDEES PRATIQUES

Une application développée en partenariat avec le SYMAT vous rappelle, par notification, quand sortir vos poubelles jaunes et vertes. Elle vous indique les lieux de collecte de verre et les horaires des déchèteries.

Téléchargez sur votre smartphone ou tablette l'application « SYMAT » disponible pour Apple ou Android.

## RAPPEL HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

### Déchèterie du Marquisat à Layrisse

Du 01/05 au 30/09	Du 01/10 au 30/04
Lundi 16h - 19h	Lundi 14h - 17h
Mardi Fermée	Mardi Fermée
Mercredi 16h - 19h	Mercredi 14h - 17h
Jeudi Fermée	Jeudi Fermée
Vendredi 9h - 12h	Vendredi 9h - 12h
Samedi 9h - 12h et 16h - 19h	Samedi 9h - 12h et 14h - 17h

### Déchèterie de Juillan

Du 01/05 au 30/09	Du 01/10 au 30/04
Lundi 9h - 12h	Lundi 9h - 12h
Mardi 16h - 19h	Mardi 14h - 17h
Mercredi 9h - 12h	Mercredi 9h - 12h
Jeudi 16h - 19h	Jeudi 14h - 17h
Vendredi 16h - 19h	Vendredi 14h - 17h
Samedi 9h - 12h et 16h - 19h	Samedi 9h - 12h et 14h - 17h

## INFORMATION SUR LE BRUIT ARRETE PREFECTORAL DU 27/12 1990 SUR LE BRUIT

**Article 1er** Sont abrogés le titre V et la section 6, du chapitre III, du titre II, du Règlement Sanitaire Départemental.

**Article 2** Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité, et notamment ceux susceptibles de provenir :

Des publicités par cris ou par chants ;

De l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur, tels que postes récepteurs de radio, magnétophones et électrophones, à moins que ces appareils ne soient utilisés exclusivement avec des écouteurs ;

Des réparations ou réglages de moteurs, à l'exception des réparations de courte durée, permettant la remise en service d'un véhicule immobilisé par une avarie fortuite, en cours de circulation ;

De l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

Des dérogations individuelles ou collectives aux dispositions de l'alinéa précédent pourront être accordées, par les services préfectoraux, lors de circonstances particulières telles que manifestations commerciales, fêtes ou réjouissances, ou pour l'exercice de certaines professions.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente au présent article : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune concernée.

**Article : 3** Toute personne utilisant, dans le cadre de ses activités professionnelles, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, des outils ou appareils, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit interrompre ces travaux entre 20 heures et 7 heures, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux, s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à

l'alinéa précédent.

**Article 4** Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteurs thermiques, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30 ;

les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;

les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 heures.

**Article 5** Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit, de manière répétée et intempestive.

**Article 6** Les occupants des locaux d'habitation, ou de leurs dépendances, doivent prendre toutes précautions afin que les bruits éventuels, émanant de ces locaux, ne portent atteinte à la tranquillité du voisinage.

**Article 7** Les éléments et équipements des bâtiments doivent être maintenus en bon état, de manière qu'aucune diminution anormale des performances acoustiques n'apparaisse dans le temps ; le même objectif doit être appliqué à leur remplacement.

Les travaux ou aménagements, quels qu'ils soient, effectués dans les bâtiments, ne doivent pas avoir pour effet de diminuer sensiblement les caractéristiques initiales d'isolement acoustique des parois.

Toutes précautions doivent être prises pour limiter le bruit, lors de l'installation de nouveaux équipements individuels ou collectifs, dans les bâtiments.

Les mesures seront effectuées conformément à la norme NF-S 31.057, concernant la vérification de la qualité acoustique des bâtiments.

Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées par les services préfectoraux, s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours



**Chères juillanaises, chers juillanais,**

*La lutte contre la désertification des villages est une tâche très ardue. Chaque cas présente des caractéristiques uniques et doit être traité de manière spécifique. Le moyen le plus efficace est évidemment d'éviter qu'elle ne s'installe en multipliant les initiatives pour anticiper sur le futur. C'est le choix que la majorité municipale a privilégié dans sa gestion communale en appliquant des mesures de bon sens :*

- *S'unir pour mieux résister*
- *Mutualiser pour moins dépenser*
- *S'ouvrir aux nouvelles technologies qu'elles soient numériques, énergétiques ou environnementales*
- *Rendre attractif notre village avec :*
  - *La rénovation des infrastructures et l'amélioration des commodités*
  - *L'abonnissement du cadre de vie, la lutte pour la propreté*
  - *La sécurisation des modes de déplacements doux*
  - *Les actions en faveur des enfants de 0 à 18 ans (crèches, aires de jeux, city stade, animations comme la chasse aux œufs, ateliers ado...)*
  - *Une large gamme d'activités ludiques, culturelles et sportives par un soutien aux associations*
- *Densifier le centre-bourg et en faire un véritable lieu de vie et de rencontres afin qu'il ne devienne pas un « musée »*
- *Maîtriser la fiscalité locale*

*Cette feuille de route, que nous avons tracée et que vous avez validée, nous oblige et nous la respectons en rajoutant même de nombreuses réalisations car il faut savoir s'adapter continuellement aux évolutions et au temps qui passe. Nonobstant, je concède volontiers que la démolition de certains ouvrages institutionnels comme l'ancien presbytère ou la poste peut éveiller un sentiment de mélancolie. Simplement, quand on fait l'analyse financière de la mise aux normes, qu'elles soient d'usage, de fonction ou réglementaires, de ces bâtisses anciennes et sans cachet architectural, par rapport à des constructions nouvelles parfaitement adaptées aux besoins, le dilemme est vite tranché. En effet, la gestion d'une commune ne s'inscrit pas dans la seule durée du mandat avec pour toile de fond la vision obsessionnelle des prochaines élections municipales. Nous sommes élus pour construire avec vous un Juillan toujours plus agréable et convivial, en se tournant résolument vers l'avenir. A cet effet, nous communiquons régulièrement et prenons plaisir à échanger avec vous pour tenir compte de vos avis comme lors de la dernière exposition publique qui fut un succès. C'est le sens que nous voulons donner à l'embellissement de notre village même si nous savons bien que rien n'est jamais parfait. Pour preuve, je suis le premier à reconnaître que le mini-giratoire nouvellement créé rue Maréchal Foch, et qui reste « propriété » du conseil départemental (nous sommes sur une route départementale), est perfectible et je me bats pour qu'au plus vite les dernières retouches, pour lesquelles nous n'avons toujours pas les autorisations, soient effectuées. Mais chacun doit aussi garder à l'esprit que la modification de ce carrefour répond prioritairement à deux items : une réduction drastique de la vitesse, et la mise aux normes (notamment PMR -personnes à mobilité réduite- obligatoires depuis 2005 !!!).*

*Changer les habitudes est difficile, les travaux engagés génèrent inévitablement des discussions, des perturbations, parfois des mécontentements mais cet effort collectif est à consentir dans l'intérêt de tous. Nous ne sommes malheureusement pas dans un conte de Perrault pour transformer, par un coup de baguette magique, une citrouille en carrosse...*

*Pour conclure, je tiens à vous annoncer une excellente nouvelle. Nous sommes la seule commune de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées pour laquelle la fibre optique commencera à être déployée dès cette année 2018 !!!! Les autres villages ne seront pas équipés avant 2020 voire 2022. C'est la reconnaissance du travail accompli, une preuve du dynamisme de notre commune et surtout un atout supplémentaire pour notre cité et ses habitants.*

*Bonnes fêtes de la St Pierre et bonnes vacances d'été pour les plus chanceux.*

*Bien amicalement,*

*Votre Maire,*  
**Fabrice Sayous**

# EDITO & SOMMAIRE

1<sup>er</sup> semestre 2018 N° 67

## 2 ..... INFOS/BRÈVES

## 4-5 ... FINANCES/BUDGET

## 6 ..... AVANCEMENTS TRAVAUX

## 7-9 ... VIE DE LA COMMUNE

## 10-11 CHRONIQUES VILLAGEOISES

L'Echez ce mal aimé

## 12 ... ERA MINUTA OCCITANA

## 13-18 VIE DES ASSOCIATIONS

- Association Pyrénées Auto Rétro
- Association des Jeunes Moranais
- Les Amis de la Musique
- Juillan Pyrénées Country
- Centre Cynophile Saint Roch
- Les Pierres qui roulent
- Stephany's Dance
- La Joie de Vivre
- Le Foyer de l'Amitié
- Les Amics de Victor H
- Micro Crèche "Les Libellules"
- ADMR
- Juillan Tennis Club
- Les Huskies

## 19 ..... TRIBUNE

## 20 ..... ZOOM SUR...

..... Louis Yedra

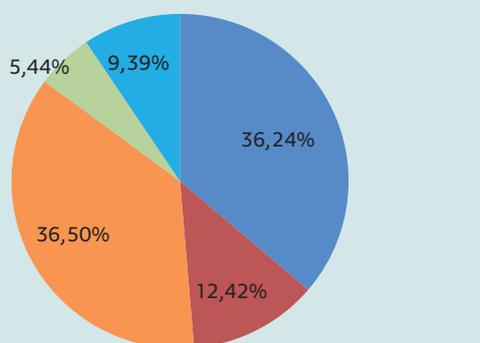
Direction de la publication : Fabrice Sayous.  
Conception graphique, mise en page et impression :  
Bigorre Imprim' - 11 route de Pau - Tarbes

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 7 février 2018, a débattu des grandes orientations et stratégies budgétaires de l'exercice 2018, puis s'est prononcé le 4 avril sur les comptes 2017 de la commune et sur le budget primitif 2018.

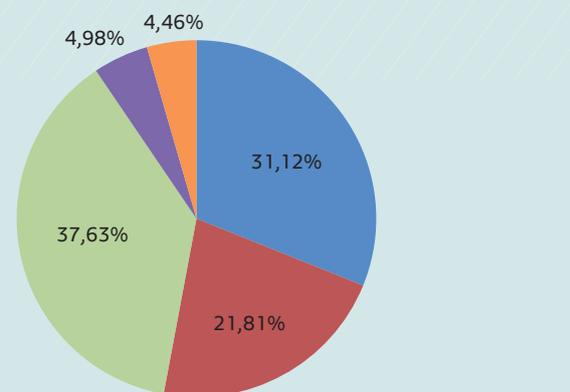
## L'EXÉCUTION DU BUDGET 2017 ET LA RÉPARTITION DES RECETTES ET DES CHARGES

		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	2 406 224 €	2 573 865 €
	Section d'investissement	1 588 690 €	1 085 715 €
		+	+
Reports de l'exercice 2016	Report en section de fonctionnement		1 097 765 €
	Report en section d'investissement	438 895 €	
		=	=
<b>TOTAL</b>		<b>4 433 809 €</b>	<b>4 757 345 €</b>
Restes à réaliser à reporter en 2017	Section de fonctionnement	0 €	0 €
	Section d'investissement	953 857 €	752 945 €
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2016</b>	<b>953 857 €</b>	<b>752 945 €</b>
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	2 406 224 €	3 671 630 €
	Section d'investissement	2 981 442 €	1 838 659 €
	<b>TOTAL cumulé</b>	<b>5 387 666 €</b>	<b>5 510 289 €</b>

## D'OÙ VIENT L'ARGENT EN 2017 ?



## OÙ VA L'ARGENT EN 2017 ?



## LES ORIENTATIONS 2018 : POURSUIVRE UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE TOUT EN PRÉSERVANT L'ÉQUILIBRE FINANCIER À LONG TERME

Le budget 2018 a été voté par le Conseil Municipal le 4 avril. Il s'inscrit dans la stratégie entreprise par la municipalité depuis le début du mandat, celle de passer d'un programme électoral à un programme d'actions.

La mise en œuvre de ces actions sous l'impulsion des élus et avec le concours actif des agents municipaux est en marche et fidèle à notre objectif : maintenir une politique d'investissements soutenue, dans le souci continu d'offrir aux juillanais un cadre de vie agréable dans une commune dynamique, de renforcer le lien social et maintenir un niveau de service public de qualité.

La maîtrise des dépenses est le fil conducteur de notre politique, et face aux baisses des dotations de l'Etat, la municipalité a su réagir sans augmenter la pression fiscale des juillanais : dans une perspective durable, la construction du Pôle Santé et des locaux commerciaux, dont les emprunts sont aujourd'hui autofinancés par les loyers perçus, généreront pour la commune des recettes pérennes et qui permettront à celle-ci de continuer à se développer, pour anticiper le Juillan de demain.

### ✓ Maîtrise des dépenses

Nous maintenons une particulière vigilance sur les postes importants :

- les économies d'énergie : veille sur les contrats, adoption de nouvelles technologies moins énergivores,
- sur les charges de gestion courante, en mettant en location du matériel aux communes voisines : les loyers relatifs à la balayeuse perçus pour 2017 de la commune de Louey, permettent de

compenser ses coûts d'entretien et de carburant annuels,

- priorité sur le travail en régie, qui induit une économie de 40% sur le coût des réalisations,
- sur la partie restauration scolaire : réalisation d'économies d'échelle, avec une bonne qualité de service, et un prix du ticket repas attractif.

### ✓ Poursuite d'une politique d'investissements soutenue

Les principales opérations d'investissement pour 2018 sont :

- poursuite de l'aménagement du centre bourg
- construction de locaux commerciaux au centre-ville
- réfection de la salle d'activités (chauffage, isolation, éclairage, peinture)
- poursuite des aménagements d'espaces de loisirs et de rencontre
- travaux de voirie, notamment les trottoirs
- travaux de mise en accessibilité des bâtiments

### ✓ Une maîtrise de la capacité d'autofinancement sans impact sur les juillanais

La recherche continue et l'obtention de subventions projet nous permettent de développer la commune, et d'améliorer le bien-être et le mieux vivre à long terme des juillanais, sans augmenter la pression fiscale. L'endettement par habitant demeure bien en deçà de celles des communes de même strate.

# AVANCEMENT DES TRAVAUX

Une exposition s'est déroulée à la Mairie du 28 mai au 02 juin pour présenter et détailler les travaux du centre bourg avec comme fil conducteur :

- Les accès facilités aux personnes à mobilité réduite,
- La réduction de la vitesse des véhicules,
- Renforcer l'attractivité du coeur du village,
- Renforcer l'offre de services commerciaux de proximité,
- Embellir la traversée du village.



La municipalité tient à remercier toutes les personnes ayant répondu à cette invitation. Grâce aux échanges fructueux nous pourrons amender positivement ces projets.

Nota : les planches illustrant ce projet restent visibles à la mairie durant quelques semaines.





## Eclairage Bellevue

De nouveaux candélabres à LEDs ont été installés tout le long de la rue du Balawaï de façon à améliorer la sécurité la nuit.

## Quartier Bellevue



City Stade ↑



Lieux de repos sur le nouveau sentier ↑

## Quartier Morane

**Près de 70 nouveaux arbres** viennent embellir les quartiers de notre commune. Beaucoup sont des arbres fruitiers dont les produits bénéficieront aux Juillannais



Trottoirs PMR Morane ↑

## Quartier Juncassa

Création d'un lieu de rencontre sur la promenade du Juncassa.



Passerelle et promenade du Juncassa.



← Trottoirs PMR Avenue de la Gare.

L'entrée du village depuis Odos a désormais un côté plus... artistique.

## Centre Bourg



Un nouveau container à verre enterré a été installé devant le Pôle Santé



## Conseil Municipal des Jeunes

L'élection du nouveau conseil municipal des jeunes s'est déroulée le 16 mars 2018 et était ouverte aux élèves juillanais de CM1, CM2 et 6<sup>ème</sup>.



**La Boum** "Tous en rouge et blanc" a, une fois de plus, attiré les élèves de Juillan. Cela a permis aux anciens élus du conseil municipal des jeunes de passer la main.



## Chasse aux œufs # saison 1

La Chasse aux œufs organisée par la Municipalité a eu lieu sur la lande de Bellevue le lundi de Pâques. Ce fut un succès populaire incontestable qui prouve que la jeunesse de Juillan est dynamique et... gourmande.



## Octobre rose

Comme chaque année les Juillanais ont été généreux pour accompagner financièrement la recherche sur le cancer du sein.

## Fête du timbre

Notre adjointe à la culture Virginie Lanusse a supervisé de main de maître l'exposition consacrée à la fête du timbre et aux voitures miniatures le week end du 10 mars dernier.





### **Le Pôle Santé "Louis Yedra"**

*Le Pôle Santé "Louis Yedra" a été inauguré le 31 mars 2018 en présence notamment de Marc Zarrouati Sous Préfet, Maryse Carrère Sénatrice, Michel Pélieu Président du Conseil Départemental et de nos Conseillers départementaux.*

### **Repas des aînés**

*Ce moment convivial tant attendu par nos anciens devient une date très prisée. Beaucoup ont déjà réservé pour janvier prochain.*



### **Vœux du Maire**

*C'est devant une assemblée nombreuse et attentive que le premier magistrat de notre commune a souhaité ses vœux dans la salle d'activités en présence de Viviane Artigalas Sénatrice.*

### **Cérémonie du 8 mai**

*Un public nombreux est venu rendre hommage aux combattants de la seconde guerre mondiale avec un nouvel emplacement du Monument aux Morts.*



# L'ECHEZ, CE MAL CO

“ **Chens batsarre e chens escume  
Que m'en bau a beth plasé  
E l'Echez que m'apèren \*** ”  
Miquèu de Camelat

## PETITS RUIS- SEAUX, GRANDE RIVIERE

Dans sa très précieuse chronique intitulée « Sommaire description du païs Comté de Bigorre » publiée en 1614, Guillaume Mauran, avocat au sénéchal de Bigorre, évoque l'Echez en ces termes au chapitre 17 : « l'Echez prend sa source dans les montagnes du vicomté de Castellobon et passe par les baronnies des Angles et Bénac et, sortant d'icelles, croise le grand chemin de Tarbe à Lourdes au lieu de Juillan où il y a un bon pont et un gay (gué) fort commode ». Et il poursuit ainsi : « descendant par la plaine qui est entre Ibos et Tarbe, elle fend (cette rivière) encore les chemins en trois endroits, sçavoir : aux passages d'Azerex, Coignac et Bastillac, et de là se rend aux villages de Borderes, Ours et Syarroy (.....) et s'allonge jusqu'à la ville de Maubourguet au-dessous de laquelle se joint à l'Adour, et là se termine son nom et sa course ».

Beaucoup plus tard, en 1895, l'abbé A.Duffourc de

Bénac décrit lui aussi l'Echez dans la page d'ouverture de son monumental opus « le Bénaqués ou la Baronnie de Bénac » tout récemment ré-édité : « l'Echez a sa source au pied du pic de Cotdoussan (1049 mètres), descend dans la Baronnie des Angles, traverse le village d'Orinckles, continuant sa route vers le Barry, Bénac, Hibarette, Louey et Tarbes, Vic, pour se jeter enfin dans l'Adour à Maubourguet après un parcours de cinquante kilomètres ». Pour être tout à fait exhaustif, il précise qu'il reçoit « de nombreux ruisseaux », à savoir : « en amont d'Orinckles la Géline qui vient des hauteurs d'Astugue, le Paréaguet au village de Paréac, où est sa source, le Galor qui descend de Loucrup, le Benqué à l'embranchement de la route de Layrisse son point d'origine, le Puyoulet qui coule en partie sur le coteau d'Averan, au Barry, le Gourlias, à Bénac le Baradens grossi de l'Artigau, à Hibarette, l'Aube, dont la source est à Loucrup, reçoit le Biscarniaou descendu de Visker, et le ruisseau de Bécut qui longe le bois de ce nom, à Louey, l'Aubich, à Juillan, La Geune qui a sa nais-

sance au col d'Adé, parcourt une partie de Lannemourine où il sort du territoire du Bénaqués ».

Rien de moins.

## UNICITE JUILLANAISE

Guillaume Mauran et l'Abbé Duffourc auraient tous deux pu préciser aussi que l'Echez avait jadis cette étonnante particularité de traverser tout le territoire de la commune de Juillan sur une longueur de près de cinq kilomètres en prenant

ailleurs quatre Juillac (en Corrèze, dans le Gers, en Gironde et en Charente), trois Juillé (en Charente encore, dans la Sarthe et les Deux-Sèvres), un Juilles (dans le Gers) un Juilley (en Haute-Loire) deux Juilly (en Côte d'Or et dans la Marne) et même un Julianges (en Haute-Loire encore) et un Juillaguet (en Charente). Mais des Juillan, il n'y en a qu'un ! S'il y en avait eu un second, nul doute que Juillan se serait appelé Juillan-sur-Echez quand même, comme les voisins de Bordères qui se sont ainsi démarqués de Bordères-(Louron) et de Bordères-et-Lamensans (Landes).



soin de contourner soigneusement toute l'agglomération.

Car le peuplement originel de la commune s'est fait à l'évidence loin de la rivière, sur la partie « haute » du village - par crainte légitime des inondations sans doute - tout autour de l'église primitive et de son enclos ecclésiastique selon le mode de vie chtonien qui était alors en vigueur.

On sait qu'il y a par

Et le poète Camelat n'est pas le seul à avoir fait entrer le nom et la réalité de l'Echez dans le monde des arts et des lettres : Henri Borde, le grand artiste bigourdan qui sculpta entre autres le Monument aux Morts de Juillan (la Pleureuse) en 1921 a également peint un tableau intitulé : « le pont de l'Echez à Juillan » qui est conservé au Musée des Beaux-Arts de Pau.

Et l'Echez figure aussi métaphoriquement sur la monumentale statue dite

# NNU

« Fontaine des quatre vallées » érigée sur la place Marcadieu à Tarbes et qui fut inaugurée le 21 novembre 1897 sous la haute autorité d'Armand Sylvestre représentant le ministre des Beaux-Arts, du poète vicois Simin Palay, de la Musique des Troubadours Montagnards, de la lyre tarbéenne et de la clique du 23<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie et bien sûr des trois artistes créateurs : Edmond Desca, le « Lion de Bigorre », le tarbais Louis Mathet et Jean Escoula de Bagnères. En dessous de l'Aurore cascade donc la Neste, le Gave de Pau, le Bastan et l'Adour « vieillard paisible qui reçoit l'Echez mourant dans ses bras » pour citer Claude Larronde dans son ouvrage sur Edmond Desca.

## UN HYDRONYME INCERTAIN

Il faut dire aussi que le nom même de la rivière a considérablement varié au cours des âges. Sur la carte de Cassini à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle par exemple on peut lire le Léchez, tout comme dans le long mémoire adressé par le Maire de Juillan J.C.Jouanolou, chevalier de la légion d'honneur, au Préfet des Hautes-Pyrénées et daté du mois d'avril 1870, à propos d'un conflit récurrent avec les paysans et meuniers du Haut-Léchez confisquant abusivement l'eau à des fins « d'arrosage » au détriment des autres communes situées en aval lors des mois de bas étiage.



De son côté, Abel Hugo, le frère aîné de Victor, mentionne, lui, le « Chez » dans l'étude très documentée qu'il fit paraître sur les Hautes-Pyrénées en 1835. D'autre part, non anciens ont toujours prononcé « l'Ichés » dans leur vieille langue bigourdane avec clairement le son « I » à l'initiale.

Enfin dans son ouvrage très controversé « l'énigme, l'enquête » publié en 2013 et volontiers

qualifié d'extravagant par les universitaires et les chercheurs « officiels », Michel Chéoux établit de bien curieuses correspondances entre la ville de Chéoux en Wallonie belge (!) et le village de Cheust situé près de l'endroit où l'Echez prend sa source, au pied du Pic de la Clique. Il a relevé les formes archaïques de Léchez (1342), de Lisse (1349), Loyches (1373), Lexés (1432), l'Excez

(1473), l'Eichez (1658), l'Eschez (1680), l'Echeix (1754), l'Eschez encore (1782), sur le livre-terrier de Tarbes et enfin le Chez (selon l'historien du Béarn Marca).

A suivre...

*\* « Sans fracas et sans écume/je suis mon cours à plaisir et l'Echez est mon nom ». Mais tout n'est peut-être pas aussi simple que le poète d'Arrens a bien voulu le dire.....*

Dans la dernière chronique deth B.M. N°66 sus eth « Julhan d'un còp èra » (p.17 e 18) qu'avem parlat deths cinc frairs de la familha Lanusse qui estón tots arrejents o professors : Dominique, Eugène, Basile, Valéry e lo Maxime qui estó gran filòlog, doctur ès-lettras, et professor de lettras classicas a Grenoble e au gran licèu Lakanal a Paris.

Qu'ei aqui qu'arrecebó mantun còp a Miquèu de Camelat d'Arrens qui passè peth camp de Satory au ras de Versailles coma tantes de « peluts » avant eth en 1914.

E Camelat qu'escrigó en 1926 aqueste poema dedicat au noste Maxime e publicat dens eth sué reculh « L'espiga aus dits » de 1934 :

Dans la dernière chronique du Bulletin Municipal N°66 sur « Le Juillan de jadis » (page 17 et 18) il était question des cinq frères de la famille Lanusse qui tous furent instituteurs ou professeurs : Dominique, Eugène, Basile, Valéry et Maxime qui fut un grand philologue, docteur-ès-lettres, et professeur de lettres classiques à Grenoble et au grand lycée parisien Lakanal.

C'est là qu'il reçut chez lui plusieurs fois Miquèu de Camelat, le poète d'Arrens, qui passa par le camp militaire de Satory près de Versailles comme tant d'autres poilus avant lui en 1914.

Et Camelat écrivit en 1926 ce poème dédié à notre Maxime qu'il publia dans son recueil « L'épi aux doigts » en 1934 :

## Au cap de doudze ans

Enta Maxime Lanusse \*

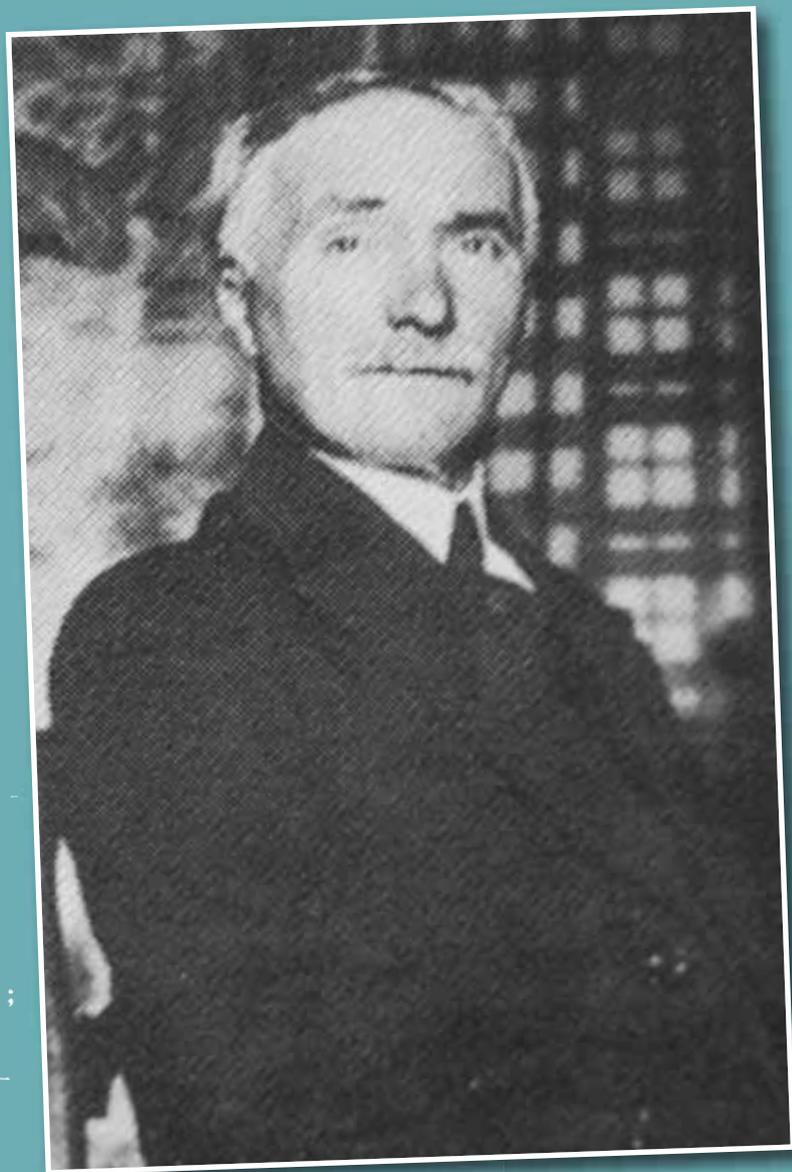
Quoan de cops, Maxime, s'ou blanc caminau  
qui de Bourg la Reyne s'en puye ta Scèus,  
bestit de bourlingues, en praube manau,  
nou hasi la coste !

Donc, cade didyaus  
que-m hasi dous hostes. E pou tems beroy  
debat las oumprères qu'èrem d'arrepaus.  
Quin besiadeyabem ! E lou nouste goy  
be-ns boutabe en cèrques d'aquets mouts hardits,  
d'aquets mouts qui tringlen escarrabelhats  
e sèmblen quoan passen, dise : « Be-ns audits ?  
Qu'ey aci Gascogne; que soun lous sourdats  
lauran la ma grane; que soun lous hillhòts  
semiadous d'arride; que soun lous aullhès  
qui cap-dabantéyen lanuts escabots,  
lous bignès qui pouden, d'u sou à gn'aut sou,  
la bit came-torte, lous bignès qui hèn  
bade sus la souque lou caqt yurançou. »

Coume batalabem, soubèn, u pelut'  
au pourtau trucabe : Qu'anabets aubri;  
las mas que-s sarraben. N'ère pas perdut  
pusque-ns arribabe, praube pelegri,  
doun lou cap brounibe dous lès espabènts,  
doun l'oeilh tremoulàbe dous hums dou brasiu;  
quoan tandes d'auts èren lhèu agounisènts  
e-s dechèu de bibe, que l'abèm aqui...

Gràcies ! Se-m seguibes de d'ore ou de tard,  
dab paraules bounes tau me co herit !  
— Per gn'aute semane que-m hasès goalhard,  
la came leuyère, lou cap esclarit.

1926.



*M. de Camelat (1871-1962)*

## ASSO. PYRÉNÉES AUTO RÉTRO



Les 24 et 25 juin 2017, la 27<sup>ème</sup> randonnée de Juillan a rassemblé une cinquantaine de voitures, toutes antérieures à 1939. La participation était en légère diminution par rapport aux années précédentes. Pour des raisons administratives, la date de la manifestation ayant été avancée d'une semaine, elle coïncidait avec d'autres concentrations de véhicules anciens dans le Sud-Ouest. La doyenne des voitures était une Peugeot de 1907, la plus récente, une autre Peugeot de 1939. Deux équipages Suisses et six Espagnols donnèrent un aspect international à la randonnée.

Le samedi, un circuit touristique mena les équipages sur la route des Baronnie suivi d'un arrêt goûter à la biscuiterie Védère à Montgaillard

Comme tous les ans, après un repas préparé par les membres de l'association, la soirée du samedi se termina fort tard.

Le dimanche, la visite des grottes de Bétharram fut suivie par un copieux repas au restaurant « Les

Bergeronnettes » de Bartrès. Le vide greniers du mois de septembre organisé à la cité Morane, fut très peu fréquenté par vendeurs et chineurs. Cette année, l'expérience ne sera pas renouvelée.

La 28<sup>ème</sup> randonnée de voitures anciennes aura lieu les 30 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Pour renouer avec la tradition, le départ officiel sera donné à 9H30 du garage SOPRANA ZA Cognac à Tarbes. Une halte petit déjeuner aura lieu comme à l'accoutumé au garage Renault Barrère notre autre partenaire.

Les voitures seront exposées au siège de l'association, à l'ancienne école maternelle de la cité Morane, le vendredi 29 juin à partir de 19H, le samedi de 12H à 14H et le soir à partir de 19H30. Nous invitons les Juillanaises et Juillanais à venir admirer ces véhicules d'un autre âge.

**Association  
Pyrénées Auto Rétro  
Cité Morane,  
Ancienne école maternelle  
B.P. 21 65290 Juillan  
Tél: 06 76 30 52 86**



## ASSOCIATION DES JEUNES MORANAIS

Cette année encore, l'Association des Jeunes Moranais (AJM) continue de multiplier les animations du quartier Morane.

En plus du traditionnel « Feu de la Saint Jean » qui a eu lieu cette année le Samedi 16 Juin 2018, les rencontres et manifestations se diversifient avec notamment un défilé pour Halloween et un goûter à l'occasion de Noël, durant lesquels les enfants ainsi que leurs parents ont pu profiter d'un moment convivial et faire de nouvelles rencontres.

De nouveaux membres pleins de motivation et rajeunissant notre équipe, ont rejoint notre association cette année et nous amorçons un partenariat avec les nouveaux propriétaires du Bar Sarraméa dans une volonté commune de perpétuer les traditions et dynamiser le quartier Morane.

L'Association des Jeunes Moranais continuera dans les années à venir à multiplier les événements annuels et, dans cette optique, nous encourageons toute personne motivée et volontaire à nous rejoindre ; toute participation ou idées nouvelles étant les bienvenues...

**Pour nous contacter, mail:**

**associationdesjeunesmoranais@gmail.com**

**Facebook: [www.facebook.com/associationdesjeunesmoranais](http://www.facebook.com/associationdesjeunesmoranais)**



## LES AMIS DE LA MUSIQUE

Comme depuis plus de 35 ans, cette année musicale a placé ses intérêts autour de la transmission et l'éducation musicale, et : le partage. A travers les traditionnelles cérémonies de commémoration ou la Sainte Cécile, l'école de musique a eu le plaisir de voir naître l'ensemble « les petits cailloux », composé des plus jeunes musiciens, afin de poursuivre l'objectif de l'association « Les Amis de la Musique de Robert CLOS », à savoir, l'apprentissage de la pratique instrumentale collective. Car il n'y est nullement question de « se jouer une partition individuelle » et le Concert- Audition « A la Portée des Conquérants » en a été le témoignage, tant à JUILLAN qu'à BENAC, et, l'an prochain au profit d'une association caritative. Au nom de tous les membres de l'association, la présidente remercie tous ces musiciens, amis juillanais et d'autres horizons pour leur présence, leurs soutiens logistiques et financiers, pour cette fidélité qui permet une continuité d'apprentissage de la musique dans JUILLAN, l'agglomération ou le département.





## JUILLAN PYRENEES COUNTRY

L'association avance toujours dans l'intérêt de ses adhérents, en organisant beaucoup de manifestations : Inter-clubs, le Spanish Event en Espagne, Repas de Noël et de Fin de Saison, Brunchs, Vide Armoire, démonstrations, Party Rock/Boogie, des stages de Charleston & de Shim-Sham, notre participation annuelle au Téléthon, la démo à la Foire Expo de Tarbes & au Salon des Séniors et ce qui aide à toujours conduire tout cela est la bonne humeur et la convivialité.

Deux séjours cette saison : Une belle escapade à Lisbonne et une aventure au Puy du Fou.

La saison 2018 - 2019 à venir, pour la section Danse en Ligne Country & New Country débutera le Lundi 3 Septembre 2018 à la salle d'activité avec un cours gratuit pour le mois de septembre. Plusieurs niveaux par semaine sont prévus, du débutant à l'avancé et sur tous les styles : Country, New Country & Catalan.

La danse « Country » a évolué. Vous serez surpris de découvrir la « New Country » !

Soyez curieux. Venez vous essayer et rejoignez nous !

Pour la section Rock, reprise des cours le Mardi 4 Septembre 2018 à la salle Moulat, toujours assurés par un professionnel de la discipline. Plusieurs niveaux, du débutant à l'avancé.

Ceci étant des activités complètes pour se maintenir en



bonne condition tant physique que morale. Le meilleur accueil vous sera réservé.

**juillanpyreneescountry@neuf.fr**  
**06 84 48 91 65 (section Danse en Ligne)**  
**06 37 01 90 41**  
**ou 06 09 17 62 87 (section Rock/Boogie)**



## CENTRE CYNOPHILE SAINT-ROCH

La dernière assemblée générale du C. C. Saint-Roch a reconduit l'intégralité du comité en exercice à l'exception d'un membre démissionnaire.

L'association compte aujourd'hui 208 adhérents (en augmentation de 4.6%) dont 115 équipes licenciées auprès de la Société Centrale Canine.

Outre diverses manifestations, le club a organisé en 2017 huit concours officiels.

Dans un tout autre domaine, une des priorités de ce début d'année a été la rénovation du bâtiment d'accueil.

La ville de Juillan, à qui nous adressons nos remerciements, a autorisé la tenue de ces travaux, maintenant quasiment terminés.

Au plan cynophile, nous voudrions aujourd'hui mettre en valeur une activité importante dans le club : celle des chiens visiteurs.

Il ne s'agit pas tout à fait de médiation animale dont le principe est de faire intervenir l'animal en complément



d'autres types de traitements pour des pathologies bien définies.

Le chien visiteur et son maître ont plutôt un rôle social auprès de personnes résidant dans des établissements tel que les EHPAD, hôpitaux et autres ins-

tituts spécialisés.

L'objectif étant, par le biais de l'animal, de rompre l'isolement, apporter du réconfort, créer une parenthèse active dans la vie parfois monotone des résidents.

Contrairement aux autres disciplines canines, il n'y a ici aucun classement ni palmarès.

Pourtant l'exigence est tout aussi grande.

Un stage spécialisé est requis pour l'obtention du diplôme «chien visiteur». Bien entendu, chaque animal doit être parfaitement éduqué et socialisé.

Un coup de chapeau donc aux équipes de chiens visiteurs de Saint-Roch qui, bénévolement, multiplient les visites dans de nombreux établissements du secteur.

Pour terminer, n'oublions pas le travail d'éducation canine réalisé avec l'ensemble des adhérents ainsi que les compétitions diverses auxquelles participent les équipes licenciées.

## LES PIERRES QUI ROULENT



Le groupe vocal Les Pierres Qui Roulent de Juillan, qui a fêté ses dix ans l'an dernier, continue d'avancer sur la route du succès avec des spectacles où la qualité et la bonne humeur sont au rendez-vous pour le plus grand plaisir d'un public fidèle et enthousiaste.

En 2017 « Une pierre pour la paix », labellisé par le Comité de la mission du centenaire de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, a été joué le 22 octobre à l'Octav de Vic en Bigorre le 4 novembre à la salle des fêtes d'Os-sun et le 11 novembre à l'école maternelle de Juillan.

En 2018 il sera encore produit le 3 novembre à Argelès, le 10 novembre au CAC de Séméac, ainsi qu'à d'autres dates dans et hors notre département, légèrement modifié et adapté pour être en phase avec les événements de l'année de la victoire. La présence des « PQR » au monument aux morts de Juillan lors du 11 novembre a été particulièrement appréciée.

En février 2018 le groupe a présenté à l'école maternelle de Juillan son petit dernier, « La croisière des Pierres Qui Roulent »,

qu'il a proposé à nouveau le 5 mai avec succès à la salle l'Alamzic à Bagnères, en faveur de l'association Les Petits Pas qui œuvre pour l'éducation des enfants du Népal. Il s'agit d'une invitation à un voyage mouvementé au cours duquel les spectateurs embarquent à bord d'un bateau imaginaire qui depuis la Bretagne, les amène au Sénégal, aux Antilles, à Cuba puis à New York ...

La vie du groupe est ponctuée de départs et d'arrivées, et après Eric, ce sont Jean Paul et plus récemment Mickael qui ont rejoint le pupitre des basses.

L'avenir se prépare avec l'étude d'un nouveau spectacle qui emmènera les « PQR » toujours plus haut !!

**65290 Juillan**  
**Tél : 06 76 30 52 86**



Comme depuis plusieurs années l'ASSOCIATION STEPHANY'S DANCE JUILLAN assure ses cours de Modern Jazz dispensés par Sandrine LOUIT tous les vendredis de 17h

à 21h30 (selon l'âge et le niveau) à la Maison Moulat . Nous vous proposons 2 cours d'essai pour vous familiariser et vous convaincre de vous divertir dans cette discipline. Cette invitation concerne les enfants dès l'âge de 4 ans et les adultes.

### Renseignements

**Cathy TOUJAS 06 85 62 37 56**

**Email : [stephdancejuillan@gmail.com](mailto:stephdancejuillan@gmail.com)**



## NOUVEAUX RETRAITES À JUILLAN ?

Le club de « LA JOIE DE VIVRE » vous propose de compléter agréablement vos temps libres.

22 ans que cette association a vu le jour et perdure dans notre commune.

Vous, les retraités, soyez curieux, venez à notre découverte !

Qu'avons-nous à vous proposer ? Eh bien, des repas partagés entre tous, des buffets dansants, des voyages d'une journée et de plusieurs jours, une section danse en ligne qui fonctionne très bien dans la gaieté, une chorale dynamique qui nous donne l'occasion de s'exprimer.

Tous les Jeudis après-midi, rendez-vous agréable dans notre local à Morane (57, rue Georges Pelletier-Doisy) où les différentes activités (belote, scrabble, jeux de société) font passer un bon moment. A la belle saison, des pique-niques seront proposés en petite montagne. Dans tout cela, vous trouverez bien quelque chose qui vous plaira.

Alors, n'hésitez plus ! nous sommes bien implantés, par notre structure et notre dynamisme de notre équipe dans le paysage Juillanais. Nous sommes vos dévouées pour tous compléments d'information, et à l'écoute de toutes suggestions d'idées nouvelles.

Pour nous résumer, une belle maxime de Georges Bernanos :

« Etre capable de trouver sa joie dans la joie de l'autre, voilà le secret du bonheur »

### Nos contacts :

**MARTINE, Présidente : 06.80.91.12.20**

**LOUISETTE, Vice-Présidente :**

**06.83.38.16.87**

## LE FOYER DE L'AMITIÉ



Le sourire, la bonne humeur et le sérieux aussi sont toujours partagés par plus de 130 adhérents heureux d'être ensemble. Francis Castérot, après 16 ans à la tête du club, a trouvé une présidente pour lui succéder. Il reste un des piliers de l'association et c'est Céline Héraut entourée d'un bureau agrandi qui conduit dorénavant avec enthousiasme notre association qui propose ses activités de marche, course à pied, gymnastique et duathlon.

Des tarifs de cotisation faibles, des pro-

fesseurs compétents et appréciés, Linda Villalon depuis plus de 23 ans et Guillaume Rispal pour le step depuis quelques mois, un public mixte de tous âges : voilà de quoi convaincre les moins sportifs d'entre vous de nous rejoindre !

Le 7 avril dernier, un trail nocturne de 12Km et une randonnée de 10km ont été organisés avec brio par Marie-Hélène Lalaque, les membres du bureau et les nombreux bénévoles fidèles chaque année sur les parcours. Un véri-

table succès, les 170 participants ont pris un plaisir énorme à sillonner les chemins et sentiers de Juillan. Le duathlon quant à lui se déroulera en nocturne le 29 juin lors de la fête locale.

Les cours de gymnastique ont lieu à la salle d'activités les lundis de 15h-16h ; mardi 18h15-19h15, 19h15-20h45 ; jeudi 18h30-19h30, 19h30-20h30.

Les tarifs d'inscription pour l'année 2017-2018 sont de 67€ pour les personnes domiciliées à Juillan et 74€ pour les autres (tarif dégressif à partir de la 2ème personne d'un même foyer fiscal).

Pour la section jogging seule, la cotisation est de 20€. Les personnes inscrites à la gymnastique peuvent participer aux sections jogging et marche sans supplément.

**Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :**

**Céline Héraut : 05 62 32 96 67**

**Sandrine Descouens (responsable section Gym) : 06 88 12 97 30**

**Marie-Hélène Lalaque (responsable section Duathlon) : 05 62 32 93 09**

## LES AMICS DE VICTOR H. Au bout de trois ans.

Pour sa troisième année d'existence officielle, la société des Amics de Victor H. a honoré tous ses engagements en proposant seize prestations variées à Juillan et ailleurs dans le but de faire connaître la vie, l'œuvre et la pensée du grand homme. A Juillan, les 81 membres affiliés ont ainsi pu apprécier trois récitals poétiques différents, la pièce de théâtre « A la lisière d'un bois », un quiz hugolien inédit et deux conférences : l'une d'Henri Gourdin sur son dernier opus « Les Hugo » publié aux éditions Grasset et l'autre sur « Victor en notre Bigorre en 1843 » donnée par trois membres du bureau.

Par ailleurs, les autres interventions sont allées d'Orthez à Tarbes (section de la MGEN) et du Magnoac à Lourdes pour l'Atelier imaginaire de Guy Rouquet.

La société a également contribué à la mise en place du parcours « Patrimoine culturel en ballade » de Pierrefitte. Elle a aussi remis deux « Prix Victor Hugo » à deux élèves de terminale particulièrement méritants, lors de la séance annuelle des Palmes académiques en mairie de Tarbes, et tenu un stand au forum des associations de Juillan.

Les Amics tiennent à remercier la municipalité juillanaise pour la rénovation de la salle qui leur a été attribuée à la « maison Turounet ». Ils y ont préparé les quatre interventions données ce premier semestre : une causerie sur les lettres d'amour de Juliette Drouet en février, la soirée du Printemps national des poètes en mars, la « Nuit de la lecture », autre opération nationale participative en avril et une séance sur l'immense poème « Booz endormi » en mai.





## MICRO-CRÈCHE « LES LIBELLULES »

L'Association Micro-crèche « Les Libellules » se trouve au 6 chemin palu de l'Oume à l'entrée Juillan, sur l'axe Tarbes - Lourdes.

Elle ouvre ses portes du lundi au vendredi de 7h à 19h. Cependant, suivant la demande des parents les horaires sont adaptés à leurs besoins (tôt le matin, tard le soir, les weekends).

Pour les périscolaires, en dehors des horaires de garderie.

Une équipe bienveillante veille à respecter les besoins fondamentaux des enfants

et à instaurer avec eux une relation affective stable, chaleureuse et individuelle. Elle propose au quotidien un environnement stimulant et sécurisé, ainsi que des activités variées et adaptées en fonction de leur âge. Les enfants sont accueillis par 6 professionnelles dont une EJE.

Toute l'année, la micro-crèche est animée par un thème, des activités, des sorties (ludothèque, Jardin Massey, Salon de l'agriculture, Equestria), des intervenants (tels qu'un psychomotricien), favorisant une certaine dyna-

mique dans notre structure.

En dehors de la vie au sein de la micro-crèche, nous avons établi en commun un partenariat avec l'école maternelle publique de Juillan dans le but de créer une passerelle entre les deux établissements. (Participation en novembre 2017 à un spectacle à l'école et en avril 2018 à la micro-crèche, en juin 2018 sensibilisation à l'environnement de l'école lors de récréation).

Avec « Les Pitchounets » des rencontres-débat ont été organisées en 2017 et 2018 avec une thérapeute fami-

liale, le but étant de permettre aux participants d'avoir des réponses à leurs questionnements.

**Pour toutes informations, vous pouvez contacter Madame Barthe :**

**Par téléphone : 06.81.31.21.42**

**Par mail : microcrecheleslibellules@hotmail.fr**

**Et consulter notre site : <http://microcrecheleslibellules.e-monsite.com/>**

**Et notre page facebook : Micro-crèche « Les Libellules ».**

## ADMR



L'association ADMR de Juillan – Marquisat est dans ses nouveaux locaux depuis la rentrée et concrétise enfin ce qui lui tient à cœur : être dans la proximité ! La proximité fait partie de nos valeurs, comme la solidarité et l'humanité, qui font aussi notre fierté et notre modernité tout comme nos modes d'organisation font de l'ADMR, depuis ses origines, un acteur majeur de l'écono-

mie sociale et solidaire, un mouvement profondément humain, à l'écoute de la société et en empathie avec les personnes que nous accompagnons.

La proximité est constitutive de notre modèle : l'association locale, à taille humaine, qui est la base de notre organisation offre ainsi les meilleures conditions pour valoriser le rôle du bé-

névolat, assurer un suivi précis de l'activité, gérer et encadrer au plus près, et avec humanité, nos salariés.

Ainsi le Service Aide à Domicile et le Service de Soins Infirmiers sont réunis pour un meilleur service avec un personnel professionnel dans un local agréable ; Bénévoles et salariés seront heureux de vous y accueillir quelques soient vos attentes !

## LE JUILLAN TENNIS CLUB EN PLEIN ESSOR

Le club de tennis de JUILLAN, retrouve du dynamisme après quelques saisons difficiles. Depuis 4 ans une nouvelle équipe dirigeante motivée et passionnée a repris les rênes du club.

La Mairie nous a offert des installations neuves propices à la pratique du tennis. Cette saison l'effectif du club devrait atteindre les 100 licenciés, nous étions 30 en 2014.

Le club a reçu le prix de « meilleur club du Département » dans sa catégorie pour son développement.

Côté sportif le club enregistre de bonnes performances avec deux succès dans la compétition de la coupe d'hiver en 2017 et 2018. En apogée cette saison les deux



équipes du club se sont affrontées en finale ... une première.

En Régional le club a enregistré deux montées en 2 ans pour notre équipe 1. Aujourd'hui l'équipe 1 défend nos couleurs en

Régional 4 en luttant avec les meilleurs pour la montée en R3.

Cette saison nous avons aussi une deuxième équipe au niveau régional. L'équipe 2 nouvellement créée fait son apprentissage en Régionale 6, tout le monde peut ainsi participer.

Aujourd'hui le club, avec l'aide de ses enseignants Corentin et Maia, investis dans le développement du club, propose des prestations allant de l'initiation à la compétition.

Le club continue à accueillir jeunes et moins jeunes à des tarifs très abordables.

Un éventail d'activités et d'animations est proposé toute l'année.

Cette saison se terminera avec le premier tournoi adulte du club du 14 au 27 JUILLET.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous contacter : [juillantennis@gmail.com](mailto:juillantennis@gmail.com)

## CAF LES HUSKIES : DANS LES ÉTOILES...

Le 13 avril dernier le club organisait une assemblée générale extraordinaire qui votait le transfert du siège social de l'association établi désormais à « l'Espace Jouanolou- 24bis rue Mal Foch à Juillan ». A cette occasion comme chaque fin de saison hivernale, les 50 enfants de l'école de ski avaient la tête dans les étoiles pour conclure une très bonne saison avec 11 séances effectuées et commencées mi décembre.

Ont obtenu **le flocon** : Brachet Gabriel, Chapus-Dasque Manon, Leroy Hugo, Mazzia Noa, Aguillon Alice, Dominguez Jean

ont obtenu **la 1<sup>ère</sup> \*** : Bideau Florian, Bideau Quentin, Ferrand Emie, Foltier Clémence, pechler Cécile, Rousseau Samuel

ont obtenu **la 2<sup>ème</sup> \*** : Claudon Alexandre, Claudon Victoira, Combeau Ayden, Denis Etienne, Dominguez Diego, Lacraz Nolan, Leruez Julie, Madelaine Ilan, Péré Clément, Ruckl Lou, Sayous Landry, Serres Jeanne,

ont obtenu **la 3<sup>ème</sup> \*** : Cunha Léa, Deraumont Baltazar, Fernandes Gabin, lequeux Jules, Madelaine pablo, Nicolotto Chloé, Rousseau Ludovic



ont obtenu **l'étoile de bronze** : Harambat Louis, Lavignac Damien, Pereira Noves Valentin, Ruiz Stanislas

ont obtenu **la fléchette** : Belaygue Emma, Laguerre Romane

ont obtenu **la flèche de bronze** : Lafourcade Marie

ont obtenu **la flèche d'argent** : Fabre Gabin, Jean Naël

ont obtenu **la flèche de vermeil** : Blanquier Rémi ,

La saison continue avec l'école d'escalade pour des séances en falaise et salle,

jusqu'à fin juin. La traditionnelle sortie accrobranche, prise financièrement en compte pour une large part par la tombola, a été proposée fin mai au parc Chloro'fil d'Argeles-Gazost pour la plus grande joie des enfants.

Quant à la section montagne adultes les sorties sont aux rendez-vous chaque week-end, avec quelques séjours prévus cet été.

Bonnes vacances et bel été à toutes et tous.

“ Merci pour Tout !

**LISTE DE GAUCHE DÉMOCRATIQUE**

“ Les projets proposés par la majorité municipale sont pertinents pour le développement de Juillan. Je ne vois pas de raisons objectives de m’y opposer. Il en va de l’intérêt des juillanais mais vous pouvez compter sur moi pour rester très vigilant, notamment sur les aspects fiscaux qui, il faut le souligner, sont aujourd’hui respectés. Je resterai toujours à votre service et force de proposition pour le bien de notre commune, en bonne intelligence.

**PATRICK PICARD**

“ Quelques personnes pensent qu’il est populaire de s’opposer sans apporter d’arguments, par pur principe, aux travaux prévus par la majorité, comme la démolition du presbytère ou du local actuel de la poste. En imaginant les conserver, afin de les aménager aux normes, de respecter les nouvelles exigences réglementaires et fonctionnelles, ces deux bâtiments engendraient des dépenses pharaoniques pour une utilité et un esthétisme très mesurés. C’est là qu’il faut faire des choix. Investir et moderniser notre village, avec l’idée permanente de diminuer les futures charges de fonctionnement et générer de nouvelles recettes. Rénover et entretenir les réseaux d’éclairage public permet de limiter les interventions, équiper les rues de systèmes LED intelligents permet de diminuer les coûts d’électricité annuels dans un contexte de tarification à la hausse. Accorder un lifting en profondeur de notre salle d’activité va dans le même sens. Personne n’avait constaté que nous évacuions 7 fois plus d’air par la VMC que réglementairement et que, par conséquent, nous chauffions inutilement de l’air destiné à l’extérieur !

Vous le constatez chaque jour, nous restons dans l’action pour le bien de nos administrés et les dénigrement constants des élus d’opposition de la liste menée par Monsieur Rébeillé ne nous feront pas changer de cap. La

critique systématique ne se veut intelligente et constructive que si elle s’accompagne d’une contre-proposition étayée. Car il faut toujours garder à l’esprit que nous travaillons pour améliorer le village et la vie de ses habitants. Les guéguerres partisans et puériles, la plupart des juillanais n’en ont cure. Nous nous devons d’agir en personnes responsables et, à ce titre, seuls comptent le bien commun et l’intérêt collectif. Certains semblent s’être égarés et ont fait ou font le choix de l’intérêt particulier et individuel. Ce n’est pas notre conception de la gestion d’une commune.

A l’approche des élections municipales, les rumeurs les plus farfelues et fausses parcourent le village. Avant de les colporter, posez-vous la question de savoir à qui profite le crime. Non, nous ne sommes pas en procès avec la Poste, nos relations avec elle sont excellentes et celle-ci ne partira pas à Louey. Non, les palmiers de l’entrée du village devant l’office notarial n’ont pas coûté 7500 euros pièce, ils proviennent du jardin du presbytère et nous avons fait le choix de les replanter pour les recycler. Quant à l’augmentation des taux communaux des impôts locaux, nous apportons la preuve, année après année, qu’il est toujours possible de la neutraliser.

**LA MAJORITÉ MUNICIPALE**

ZOOM SUR...

# LOUIS YEDRA

## UNE VIE DEVOUÉE AUX AUTRES

Louis YEDRA, né au Maroc en 1928 a dès le plus jeune âge été confronté aux contraintes de la vie active puisqu'à 14 ans, il allait dans le Rif avec les ouvriers de son père entrepreneur à Taza et qui avait pour mission de construire des routes et des ponts pour désenclaver cette chaîne montagneuse du Maroc. Son apprentissage des services publics a ainsi duré jusqu'à l'âge d'effectuer le service militaire à l'issue duquel, à 21 ans, il a intégré les travaux publics, métier qu'il exercera durant toute sa carrière professionnelle.



**A** 25 ans, il épouse Jacqueline Autret, dont les parents servaient comme militaires à Taza, à l'époque base sous le protectorat français.

De leur union, quatre enfants naquirent au Maroc, Danièle, Chantal, Bernard et Jacques. En 1960, toute la famille entre en France et vient s'installer à Juillan où Louis et Jacqueline eurent un dernier garçon, Didier.

Sa carrière professionnelle, il la construira à Tarbes, d'abord aux ponts et chaussées comme conducteur de travaux, pour la terminer à la DDE comme technicien supérieur.

Mais son esprit de partage le poussait toujours vers d'autres activités.

Passionné de football, de longues années durant, il fut un bénévole engagé, écouté et respecté, que ce soit comme accompagnateur, comme éducateur, comme dirigeant, parfois comme arbitre, où son amour du clocher lui provoquait quelques irritations affectives sur le bord de la touche, d'autant que ces trois garçons Bernard, Jacky et Didier défendaient les couleurs juillanaises.

Toujours prêt à rendre service, c'est tout naturellement qu'il fut sollicité par Gaston MIQUEU pour se présenter conseiller municipal et mettre ses compétences au service de notre village. Là aussi il assura avec courage, disponibilité et responsabilité les fonctions d'adjoint ou de maire pendant 6 mandats consécutifs :

- De 1965 à 1971 : 2<sup>ème</sup> adjoint au maire Gaston MIQUEU
- De 1971 à 1977 : 2<sup>ème</sup> adjoint au maire Gaston MIQUEU
- De 1977 à 1983 : 1<sup>er</sup> adjoint au maire Gaston MIQUEU
- De 1983 à 1989 : 1<sup>er</sup> adjoint au maire Gaston MIQUEU
- De 1989 à 1995 : maire
- De 1995 à 2001 : maire

36 ans passés pour améliorer le bien-être des Juillanais, un tel dévouement et une telle fidélité méritaient d'être relevés.

C'est pourquoi, le conseil municipal a pensé qu'honorer la mémoire de ce serviteur de la commune n'était que justice et a décidé de baptiser le pôle santé de Juillan « Louis YEDRA ».